

Formation en ligne

Dimensionner une installation électrique temporaire de chantier

Apportez les clés réglementaires et techniques à votre procédure



En quelques chiffres

- 40+ vidéos
- 5h de formation
- 320€/personne
- 100% de réussite



Dimensionner une installation électrique temporaire de chantier

➤ Tarif : 320€ /personne

➤ Durée : 5h de formation

Objectifs

- Connaître les notions de base en sécurité électrique
- Comprendre le cadre réglementaire afin d'appliquer les recommandations et normes en vigueur
- Identifier et analyser les risques liés à l'environnement de travail
- Choisir le matériel adapté et dimensionner correctement les équipements sélectionnés

Prérequis

Parler et lire le français.

Moyens pédagogiques

La formation est à suivre en ligne via la plateforme de e-learning intégrée à notre site avorisk.fr. Elle est accessible depuis n'importe quel support connecté à Internet (pc, tablette, smartphone) via tous les navigateurs et sans aucun logiciel spécifique.

L'apprenant est invité à suivre un parcours de formation comprenant des vidéos, des quiz et des exercices pratiques.

Des ressources complémentaires sont partagées telles que des illustrations de défauts constatés sur le matériel et des procédures de vérification.

Il est possible de poser des questions directement au formateur pendant et après la formation.

Public concerné

Cette formation s'adresse aux personnes ayant un rôle dans le dimensionnement et la conception des installations électriques temporaires de chantier :

- Conducteur de travaux et chef de chantier
- Chargé d'affaires
- Coordonnateur SPS
- Auditeur et animateur QHSE
- MOE ou MOA

Programme

- Introduction
- Notions de base en électricité
- Cadre réglementaire
- Bilan de puissance
- Choix du matériel
- Protection contre les contacts directs
- Protection contre les contacts indirects
- Dimensionnement des câbles
- Dimensionnement des disjoncteurs
- Chantiers spécifiques
- Assurer la sécurité
- Exercice final

Évaluation

L'évaluation des acquis de l'apprenant se traduit par un QCM (Questionnaire à choix multiples).

En cas de réussite, afin de valider et de certifier ses acquis, l'apprenant recevra une attestation de formation.